

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

Assemblée communale	2
Budget 2022 : compte de résultats.....	3
Budget 2022 : compte des investissements.....	3
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée.....	4
Actualités communales	9
Mise en location de trois parchets communaux	11
Administration communale.....	11
Déchetterie communale	12
Vente de sapins de Noël.....	12
Alimentation en eau potable.....	13
Informations diverses	13
Vœux du Conseil communal	32





Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 15 décembre 2021 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vaulruz

Le tractanda est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 9 juin 2021

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch

2. Budget 2022

2.1 Compte de résultats 2022

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2 Budget des investissements 2022

2.2.1 Assainissement de la toiture du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.2 Conduite d'évacuation des eaux claires, quartier Belle-Fontaine

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.3 Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

3. Désignation de l'organe de révision 2022 à 2024

4. Approbation du règlement communal des finances (RFin)

5. Approbation des statuts du RSSG à la suite de la modification statutaire approuvée par les délégués du RSSG le 11.11.2021 – modification de la limite d'endettement

6. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Afin que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distanciation sociale, **les citoyens et citoyennes qui souhaitent participer à l'assemblée communale sont priés de s'inscrire auprès de l'administration communale** par courriel (commune@vaulruz.ch) ou par téléphone (026 912 91 25) jusqu'au mardi 14 décembre 2021 à 16h30.

Budget 2022 : compte de résultats

Budget 2022 selon MCH2

Rubrique	Titre	Budget 2022	
		charges	revenus
0	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	528'462.00	151'613.11
1	ORDRE ET SÉCURITÉ PUBLICS, DÉFENSE	893'005.08	820'147.16
2	FORMATION	1'399'006.50	32'640.00
3	CULTURE, SPORT ET LOISIRS	104'199.00	29'650.00
4	SANTÉ	487'913.55	3'000.00
5	PRÉVOYANCE SOCIALE	532'564.90	1'200.00
6	TRAFIC ET TÉLÉCOMMUNICATIONS	537'190.00	
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	523'861.00	429'801.00
8	ÉCONOMIE PUBLIQUE	42'338.00	41'320.00
9	FINANCES ET IMPÔTS	100'164.00	3'641'094.00
<i>Total</i>		5'148'704.03	5'150'465.27
<i>Excédent</i>			1'761.24

Comparatif budget 2021 et comptes 2020 selon MCH1

Rubrique	Titre	Comptes 2020		Budget 2021	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	Administration	569'796.81	280'718.27	555'164.09	254'984.86
1	Ordre public	779'094.56	748'252.82	757'124.43	708'513.46
2	Enseignement et formation	1'321'145.60	197'26.40	1'305'512.97	3'737.00
3	Culte, culture et loisirs	121'843.95	17'044.70	117'427.70	22'934.00
4	Santé	459'605.15	5'661.30	442'663.60	3'000.00
5	Affaires sociales	470'903.85		488'513.60	
6	Transports et communications	350'526.60	103'974.75	368'276.00	106'835.00
7	Protection et aménagement de l'environnement	531'566.00	437'430.37	522'642.65	421'310.00
8	Economie	32'927.10	26'288.18	26'204.00	16'320.00
9	Finances et impôts	523'709.03	3'524'361.29	520'962.00	3'467'846.00
<i>Total</i>		5'161'118.65	5'163'458.08	5'104'491.04	5'005'480.32
<i>Excédent</i>			2'339.43	99'010.72	

Budget 2022 : compte des investissements

Rubrique	Titre	Budget 2022	
		dépenses	recettes
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DU TE	197'000.00	54'000.00
9	FINANCES ET IMPÔTS		
<i>Total</i>		197'000.00	54'000.00
<i>Excédent</i>		143'000.00	

Budget 2022 : compte de résultats

Dès 2022, notre commune passe à MCH2, nouveau système comptable, qui a comme principales incidences de revoir le plan comptable, réévaluer le patrimoine et donne de nouvelles normes pour l'établissement des budgets.

Ainsi, le budget d'exploitation doit être équilibré, ou s'il présente un déficit, ce dernier doit pouvoir être supporté par la fortune de la commune. De plus, ce n'est plus un excédent de charge de 5% qui est déclencheur pour une hausse d'impôt communal, mais bien la capacité financière de la commune à faire face aux dépenses prévues les années à venir.

La réévaluation de notre patrimoine nous oblige à un amortissement dont le taux (donc la durée) est différencié selon les objets. Cette opération de réévaluation crée une réserve qui peut être utilisée durant 10 ans au maximum pour les amortissements.

Nous avons pu budgétiser les dépenses obligatoires afin de faire face à nos engagements et prévoir les travaux nécessaires au maintien du bon état de notre patrimoine.

Les recettes fiscales ont été prévues avec prudence, en tenant compte de la situation économique fragile et de l'évolution de la population de notre commune.

Même si l'ensemble de ces nouveaux éléments est délicat à appréhender, le Conseil Communal est confiant dans le budget proposé, soit un budget équilibré pour 2022, avec un excédent de recettes de CHF 1'761.24, pour un total de charges de CHF 5'148'704.03.

Budget des investissements 2022

▪ Assainissement de la toiture du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville

La toiture du bâtiment de l'Hôtel-de-Ville (côté boucherie) n'est plus en très bon état, des infiltrations d'eau ont notamment été constatées. Des travaux d'assainissement doivent être entrepris afin de maintenir le bon état général de ce bâtiment et éviter ainsi sa détérioration. Le coût total de cet assainissement s'élève à CHF 30'000.00.

Financement :

Total brut	CHF	30'000.00
Total	CHF	30'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter ces travaux et leur financement.

▪ Conduite d'évacuation des eaux claires, quartier Belle-Fontaine

Lors des violents orages de 2020 et du printemps 2021, nous avons remarqué que nos canalisations d'évacuation des eaux claires du quartier de Belle-Fontaine ne sont plus dimensionnées pour faire face à l'arrivée massive de précipitations. En effet, nous avons deux canalisations provenant du quartier de la Chapelle (qui récupèrent également les drainages de parchets) qui arrivent dans un seul canal à l'entrée de Belle-Fontaine, formant ainsi un regroupement d'eau claire dont le débit ne peut être absorbé. Ce qui a pour effet le refoulement d'eau dans des canalisations privées, avec pour conséquence des inondations de sous-sol.

Afin de remédier à cet état, la commune envisage de doubler la canalisation d'évacuation des eaux claires de Belle-Fontaine. Ceci va permettre d'éliminer ces refoulements et également de récupérer les eaux de surfaces.

Le Conseil Communal a contacté les propriétaires des terrains qui seront traversés par cette conduite et les remercie d'ores et déjà pour leur accord et compréhension.

Financement :

Total brut	CHF	175'000.00
Total	CHF	175'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Cet investissement aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 1.25 % soit un montant annuel de CHF 2'187.50 durant 80 ans.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter ces travaux et leur financement.

▪ Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)

Le Conseil communal soumet à l'assemblée communale le crédit d'investissement de CHF 42'000.00 nécessaire à la révision du Plan d'Aménagement Local (PAL) entré en vigueur en août 2006.

Qu'est-ce qu'un Plan d'Aménagement Local ?

Le Plan d'Aménagement Local (PAL) est l'instrument de planification de base au niveau local définissant la politique de gestion et de développement du territoire communal. Politique et technique, il permet aux communes d'exercer leur compétence en coordonnant les activités qui ont des effets sur le territoire. Cadre légal et outil de réflexion, il sert également à assurer la cohérence entre l'aménagement communal et les contraintes régionales, cantonales et fédérales.

Le PAL se traduit principalement par le plan de zones et le règlement communal sur les constructions. Mais il regroupe également d'autres documents contraignants tels que le plan des degrés de sensibilité au bruit ou le plan des dangers naturels, ainsi que d'autres documents stratégiques (plans directeurs communaux).

En quoi consiste la révision du plan d'aménagement local ?

Le PAL est établi pour un horizon de planification de 10 à 15 ans. Réviser le PAL, c'est une opportunité pour les acteurs locaux de redéfinir la vision stratégique de l'évolution de leur territoire. C'est également une occasion de mettre à jour les documents avec les nouvelles directives techniques et légales en la matière.

Le processus de révision du PAL se réalise sur une période de 2 à 5 ans. Piloté par les autorités communales, il fait intervenir plusieurs groupes d'intérêt (habitants, commerçants, industriels, milieux agricoles, associations environnementales, etc.) et intègre la population au travers d'un processus d'information et de participation.

Objectif du Conseil communal

Initier une nouvelle révision du PAL présenterait l'avantage majeur de réaliser un travail qui sera exigé par la Direction de l'Aménagement de l'Environnement et des Constructions à la fin de la procédure d'adaptation du PAL à la LATeC.

En effet, vu l'âge avancé du PAL, son délai légal étant expiré cette année, les futures demandes de permis de construire pourraient prochainement être refusées par le Canton puisque les bases réglementaires sur lesquelles elles s'appuieront (plan d'affectation des zones (PAZ) et règlement communal d'urbanisme (RCU), principalement) ne correspondent plus aux planifications supérieures en vigueur (bases légales fédérales et cantonales, Plan directeur cantonal (PDCant) et futur Plan directeur régional (PDR)).

Ainsi, initier dès à présent une révision du PAL constituerait une économie de procédure et une économie financière pour notre commune.

De plus, une nouvelle révision du PAL, qui débiterait par le dossier synthétique et exploratoire du programme de révision, permettrait de remettre à plat certaines situations et offrirait une belle opportunité de définir, sur des bases saines, le futur territoire de Vaulruz.

Financement :

Total brut	CHF	42'000.00
Total	CHF	42'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes.

Cet investissement aura, pour les années à venir, l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 10 % soit un montant annuel de CHF4'200.00 durant 10 ans.

Le Conseil communal recommande à l'assemblée d'accepter cette révision et son financement.

Approbation du règlement communal des finances (RFin)

Conformément aux modifications législatives induites par l'introduction du nouveau modèle comptable MCH2 au 1^{er} janvier 2022, le règlement des finances de notre commune doit être adopté par l'assemblée communale.

Ce nouveau règlement permet à l'assemblée de fixer les seuils de compétence financière du Conseil communal, notamment :

- Les compétences financières pour les dépenses nouvelles, pour les crédits additionnels et pour les crédits supplémentaires
- La limite d'activation des investissements
- Le seuil de comptabilisation des imputations internes
- Le seuil de comptabilisation des comptes de régularisation (transitoires)

Ce règlement a été soumis pour préavis au Service des communes ainsi qu'à la Commission financière, qui a également été consultée dans le cadre de son élaboration.

Approbation des statuts du RSSG à la suite de la modification statutaire approuvée par les délégués du RSSG le 11.11.2021 – modification de la limite d'endettement

Compte tenu de l'entrée en vigueur de la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales (LFCo), les statuts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) nécessitent une mise à jour de leur teneur. L'augmentation de la limite d'endettement étant considérée comme une modification essentielle, les dispositions de l'art. 38 al. 1 du document actualisé (Statuts en vigueur : art. 35 al. 1) s'appliquent. Avec l'entrée en vigueur de la nouvelle base légale, le cadre légal a été complété par la Loi du 22 mars 2018 sur les finances communales.

Art. 7 – Organes

Sur préavis du 1^{er} juillet 2019 de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS), préavis formulé dans les considérants de la Direction des institutions, de l'agriculture et des forêts (DIAF) du 22 août 2019, la commission consultative au sens de l'art. 13 al. 2 de la Loi sur les prestations médico-sociales (LPMS), nommée par le RSSG « Commission des prestations médico-sociales », a été ajoutée aux organes de l'Association. Conformément aux dispositions de la LFCo, la Commission financière complète lesdits organes.

Art. 10 – Convocation

Pour se conformer aux dispositions de la Loi sur les communes (LCo), le délai de la convocation a été réduit à au moins dix jours.

Art. 11 – Attributions (Assemblée des délégué-e-s)

Avec l'introduction des deux nouvelles commissions, les attributions de l'Assemblée des délégué-e-s sont complétées par l'élection des président-e-s et des membres de la Commission des prestations médico-sociales et de la Commission financière. La let. h)bis précise le renvoi à d'autres attributions de nature financière selon la LFCo.

Art. 16 – Attributions (Comité de direction)

Etant donné que les attributions figurant aux let. f) et g) des statuts en vigueur ont été reportées dans le RFin, elles ont été supprimées des statuts révisés.

Art. 19 – Attributions (Commission des prestations médico-sociales)

Le texte relatif à l'activité principale de la Commission des prestations médico-sociales, à savoir : soutenir l'association dans ses tâches en lien avec le plan de couverture des besoins et la coordination des prestations, est extrait de l'art. 23 al. 1 du Règlement sur les prestations médico-sociales (RPMS).

Art. 25 et 26 – Composition – Attributions (Commission financière)

Les textes des articles cités en titre sont repris de la LFCo. En dérogation de l'art. 70 al. 1 LFCo, mais conformément aux dispositions des statuts-types émis et commentés par le Service des communes (Scom), le nombre de membres de la commission inscrit dans les statuts est d'au moins trois personnes.

Art. 33 let. a) al. 1 – Investissements

Lors de l'Assemblée extraordinaire du 13 octobre 2021, les délégué-e-s ont accepté d'augmenter le nombre de lits approuvé en 2019 dans le cadre du projet « EMS Gruyère – Horizon 2030 ». De 545, il a été porté à 601 lits à l'horizon 2030, relevant l'enveloppe budgétaire estimée à CHF 142'100'000. Ils-elles ont également confirmé le maintien du calendrier des constructions tel que validé en 2019.

Le montant projeté des investissements cumulés avoisinera les CHF 140'000'000 en 2026. Raison pour laquelle, la limite d'endettement a été portée à hauteur de la somme précitée.

Les statuts complets peuvent être consultés à l'administration communale dès à présent.



«La crèche c'est trop chouette, j'suis pas triste quand maman et papa partent travailler.»

Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»

Emilie, 4 ans

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»

Léa, 4 ans

pop e poppa vaulruz réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

contact

Isabelle Pillier, Directrice
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74
isabelle.pillier@popopoppa.ch, popopoppa.ch



pop e poppa
crèches

BERSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

PITTET FRÈRES SA
VAULRUZ

MENUISERIE
CHARPENTE
AGENCEMENT
RÉNOVATION

026 919 44 88
menuiserie@pittetfreres.ch
www.pittetfreres.ch

Assemblée communale du 9 juin 2021

Lors de la dernière assemblée communale, les commissions suivantes ont été constituées :

Commission financière	Commission d'aménagement	Commission des naturalisations
<ul style="list-style-type: none">• Dominique Gobet• Pierre Gremaud• Eléonore Pasquier• Philippe Risse• Michel Savary	<ul style="list-style-type: none">• Anne-Marie Borcard• Michel Chollet• Géraldine Dafflon• Firmino de Andrade Guerra• Eugénie Rouiller	<ul style="list-style-type: none">• Alexandre Borcard• Claude Bovigny• Bernard Chatelan• Valérie Deschenaux• Jean-Bernard Erni• Patrice Jordan• Jean-Pierre Valiante

Nous remercions vivement les membres ci-dessus pour leur engagement !

Naissances

- 🐣 Enzo Ramos Almeida, né le 10 février 2021, fils de Cátia Raquel et João Filipe
- 🐣 Achille Rey, né le 28 mai 2021, fils de Pamela et Lionel
- 🐣 Alina Hurni, née le 30 août 2021, fille de Myriam et Bastien
- 🐣 Kelyan Sauteur, né le 3 septembre 2021, fils de Temenoujka et Marcelin
- 🐣 Nolan Schüpbach, né le 14 octobre 2021, fils de Tiffany et Matthieu



Réfection de la route des Trois Moineaux

La réfection de la route des Trois Moineaux est terminée. Le décompte final d'investissement est actuellement en cours d'élaboration. Le Conseil communal a d'ores et déjà le plaisir de vous annoncer qu'en plus de la subvention cantonale initialement prévue, un don de CHF 50'000.00 nous a été octroyé. En effet, l'Association d'aide aux communes de Montagne « Patenschaft Berggemeinden » a répondu favorablement à notre demande de subvention.



20 ans de députation pour Monsieur Patrice Jordan !

Cher Patrice,

Après 20 ans de vie politique au niveau cantonal, tu as décidé de remettre ton mandat de Député. Par ces quelques mots, le Conseil Communal de Vaulruz tient à te remercier pour ton engagement, non seulement au bénéfice de la population de notre canton, mais surtout en faveur de notre commune et du bassin de la Sionge.

Par ton sens du dévouement et ta facilité à nouer des contacts, tu as su tisser de forts liens avec d'autres Députés, liens qui se renforceront également par de jolis moments conviviaux hors session !

Ainsi, par tes connexions au sein de nos autorités cantonales et tes connaissances des rouages de la vie politique, tu as su débloquer des dossiers, faire accélérer certains processus tout en gardant à l'esprit le bien-être de nos concitoyennes et concitoyens.

A l'heure de ta retraite politique au niveau cantonal, le Conseil Communal se joint aux habitantes et habitants de Vaulruz pour te souhaiter une bonne santé et encore beaucoup de plaisir à œuvrer dans tes autres activités, tant de politique communale, que professionnelles.



Diplômes de cadre en administration communale

Bravo à Stéphanie et Elsa !

Notre caissière, Madame Stéphanie Grand Sciotto, et notre secrétaire, Madame Elsa Gamboni, ont réussi brillamment le diplôme de cadre en administration communale.

La réception des diplômes a eu lieu le 1^{er} octobre au château d'Yverdon et regroupait tous les lauréat(e)s de Suisse romande.

Nous pouvons être fiers de nos deux collaboratrices administratives, Stéphanie ayant obtenu la meilleure moyenne du canton de Fribourg et le prix de Majore de promotion. Elsa, quant à elle, a réussi dernièrement les examens qui lui donne accès aux cours du brevet fédéral.



Chère Stéphanie, chère Elsa, au nom du Conseil communal et de la population, je vous adresse nos vives félicitations et vous remercie pour le temps que vous avez consacré à cette formation et à l'obtention de ces diplômes qui profitent tous les jours à notre commune.

Un grand merci aussi à Madame Yvonne Gobet qui a gentiment accepté de venir à nouveau travailler quelques heures par semaine à notre administration afin que Madame Gamboni puisse préparer ses cours de maîtrise de manière optimale.

Patrice Jordan, syndic

Mise en location de trois parchets communaux

En raison de la cessation d'activité d'un agriculteur qui a atteint l'âge de 65 ans, le Conseil communal met en location trois parchets communaux. Les agriculteurs intéressés sont priés de s'annoncer auprès du Conseil communal, Rue du Château 28 à 1627 Vulruz, **jusqu'au mercredi 15 décembre 2021**.

Le règlement d'attribution des parchets communaux du 24 août 2020 peut être consulté auprès de l'administration communale ou sur le site Internet de la commune, www.vaulruz.ch.

Monsieur Bernard Chatelan, conseiller communal, reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (079 577 28 49 / bernard.chatelan@vaulruz.ch).

Le Conseil communal

Administration communale

Horaire de l'administration communale

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 16h00 à 19h00
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi Fermé

En dehors de ces heures, vous pouvez nous contacter par e-mail à : commune@vaulruz.ch ou caisse.communale@vaulruz.ch.

Horaire de l'administration durant les vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du lundi 27 décembre 2021 au vendredi 31 décembre 2021.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Sarah Reymond
Physiothérapeute diplômée ECV

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vulruz  077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50.-- / ½ heure.

Horaire d'hiver

Durant la période **du 1^{er} novembre au 30 avril**, l'horaire de la déchetterie est le suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30

Benne des déchets encombrants

Son accès est maintenu au samedi matin uniquement. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Admission de déchets en décharge contrôlée pour matériaux inertes (DCMI)

A la suite de la fermeture de la décharge de La Roche au 30 juin 2021, les déchets DCMI sont désormais acheminés à la décharge de La Tuffière. Les déchets suivants ne sont plus admis dans la benne DCMI :

- **Litières de chats et chiens** → doivent être mises dans les sacs à ordures taxés
- **Cendres** → doivent être mises dans le nouveau container prévu à cet effet

Achats des sacs-poubelle taxés

Pour rappel, les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner de Vulruz et à la Coop de Vuadens.

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Le jour de ramassage des sacs-poubelle est déplacé selon les informations ci-dessous :

Dates concernées	Dates de remplacement
Mercredi 8 décembre 2021	Jeudi 9 décembre 2021
Noël 2021 / nouvel-an / Vendredi Saint / Lundi de Pâques / Ascension / Lundi de Pentecôte	Aucune modification

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la commune le

vendredi 3 décembre 2021, de 17h00 à 19h00
devant le local du feu (bâtiment édilitaire)

Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à CHF 15.00 à titre gracieux (prix d'achat CHF 21.50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.

Qualité de l'eau potable de Vaulruz

Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément au réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°FH 23 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0.07

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser auprès de M. Bernard Rouiller, fontainier, 079 450 21 31.

Informations diverses

Commande de documents en ligne

▪ Etat de Fribourg

Le guichet virtuel de l'Etat de Fribourg permet depuis le 1^{er} octobre 2019 de commander des actes d'état civil électroniques avec signature authentique. Le canton de Fribourg est le premier à proposer cette nouvelle prestation de cyberadministration. Ces actes électroniques sont équivalents à ceux dressés sur papier et sont reconnus par les autorités compétentes. Les prestations déjà disponibles sur cette plateforme sont les suivantes :

- les documents d'état civil
- l'extrait du Registre du commerce
- l'attestation de l'Office des poursuites
- le permis de pêche courte durée

D'autres prestations y seront progressivement ajoutées.

Accès au guichet virtuel :

<https://egov.fr.ch/Pages/Default.aspx>



COIFFURE
Art de pl'hair
DAMES HOMMES ENFANTS



Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdeplhair@bluewin.ch

Sur rendez-vous

Lundi : 13 h 30 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Le soir sur demande

AlyVrac
épicerie
écoresponsable



AlyVrac
Aliments de proximité et artisanaux
Lundi 14h00-18h30
Mardi-Vendredi 08h00-12h00 14h00-18h30
Samedi 08h00-12h30
Grand Rue 51, 1627 Vaulruz



Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobiliere.ch

Agence générale Bulle
mobiliere.ch

la Mobilière

886905

L'ALPÉE
DE VAULRUZ
VOUS INVITE À

son concert

de l'Avent.

le dimanche

19 décembre 2021
à 17h

à l'église de Vaulruz

*Fenêtre
de l'Avent*

À L'ORGUE...

Marie Grandjean

À LA BAGUETTE...

Gauthier Dupertuis

THÉ, VIN CHAUD ET
GOURMANDISES OF-
FERTES À L'ISSUE DU
CONCERT.

PASS
COVID
REQUIS



Les règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.



Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez des bipèdes, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, une seule règle, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.
- Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.
- Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal. (Blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.)

Cartes journalières CFF

La Commune de Vulruz ne dispose pas de cartes journalières, les citoyens peuvent consulter la disponibilité de ces cartes dans les communes de la région sur le site : www.sugarcube.ch/wp/agflexi

Le portail AGFlexi affiche les cartes journalières disponibles chaque jour par commune, au prix de CHF 45.00 à CHF 50.00 selon les communes.

Il s'agit de cartes journalières impersonnelles qui permettent à l'utilisateur de voyager en deuxième classe pendant toute une journée, dans tout le rayon de validité de l'abonnement général.

Les communes voisines de Vuadens, Riaz ou Marsens entre autres mettent à disposition ces cartes journalières également pour les habitants de la commune de Vulruz dans la mesure des disponibilités.

Attention de vous y prendre assez tôt car ces cartes sont très demandées !



GARAGE DES PONTS GRANDJEAN SA



1627 VAULRUZ | 026 912 70 70

CARROSSERIE DE LA **G**RUYÈRE
Sàrl

Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service

EQUILIBRE
Massage
Reymond Xavier
079 274 19 22

EQUILIBRE

Vers la Chapelle 4 1627-Vaulruz

Fenêtres de l'Avent



Afin de passer un temps de l'Avent rempli de beaux moments d'échange et de partage, le conseil de communauté de Vaulruz vous invite à revivre la magnifique expérience des fenêtres de l'Avent.

Nous vous invitons à prendre le temps...

Le temps de nous rencontrer, le temps de partager de bons moments avec les gens de notre village, le temps de nous retrouver, tout simplement.

Le principe est tout simple,

Chaque soir de décembre, jusqu'à Noël, une fenêtre s'illuminera dans le village.

Tout le monde est invité à venir admirer la fenêtre du jour et à partager un vin ou un thé chaud...

1 Arnaud et Alexandra Couchouron Chemin du Gresalley 1	2 Sébastien et Caroline Conus Belle Fontaine 10	3 Philippe et Chantal Risse Belle Fontaine 15
7 André Rouiller et Diane Tchinda Le Pra-des-Molettes 79	8 Marie Borcard Martine Roch Les Molettes 62	9 Paolo Sciotto et Stéphanie Grand Sciotto Rue de la Gare-du-Sud 14
13 ALY VRAC Grand-Rue 51	14 Famille Gaétan et Doris, Jean-Paul et Marie-Anne, Chollet Champ à la Bise 80	15 Bernard et Brigitte Rouiller, Yohan Perroud et Céline Vuarnoz Les Ponts d'Avau 28
19 <i>horaire spécial</i> CONCERT DE NOËL Fanfare l'Alpée Église à 17H00	20 Tiffany T. et Joshua D., Fam. Michel Geinoz, Fam. Canisia P. et Charles C. Les Ponts-d'Avau 40	21 Bernard et Dora Huwiler Chemin de Champ-Lassey 3

Ces moments conviviaux nous amèneront tout tranquillement à la fête de Noël.

Petite nouveauté cette année, nous vous demandons de prendre votre tasse avec vous.

Alors ? Ça vous tente ?

Nous vous donnons rendez-vous tous les soirs, de 19h00 à 20h30, selon la liste ci-dessous.

Soyez toutes et tous les bienvenus pour profiter ensemble du joli temps de l'Avent. À très bientôt !



4 Stéphane et Delphine Progin Porte des Lions 29	5 Roger et Rosemay Seydoux Belle Fontaine 9	6 Bernard et Monique Berset Vers la Chappelle 23
10 Société de jeunesse Derrière le bâtiment de l'édilité (déchetterie)	11 Philippe et Caroline Favre Rue de la Gare-du-Sud 1	12 <i>horaire spécial</i> CONCERT DE NOËL Choeur mixte L'Harmonie Choeur d'enfants Atta'Chant Cour du Château à 17h00
16 Frédéric Birbaum et Sophie Cattin Belle Fontaine 17	17 Yvan et Cathy Schmutz Vers la Chapelle 31	18 André et Véronique Clément Rue des Molettes 14
22 Nicolas et Christophe Berset Grand-Rue 86	23 Patrick et Thérèse Vionnet Chante-Merle 21	24 JOYEUX NOËL À VOUS TOUS !

CSPI La Sionge

Nouveaux commandant et commandants remplaçants dès le 1^{er} janvier 2022

Les communes de Sâles, Vuadens et Vulruz ont nommé Monsieur Michel Crausaz, actuellement commandant remplaçant, en qualité de commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de la Sionge dès le 1^{er} janvier 2022 à la suite de la démission de Monsieur Marc Sudan de cette fonction.



M. Marc Sudan et M. Michel Crausaz

Messieurs Alessio Pasini et Antoine Rouiller ont été tous deux nommés à la fonction de commandant remplaçant à partir de cette même date.

Nous leur souhaitons également plein succès et beaucoup de satisfaction dans le cadre de leur future fonction.

Corps sapeurs-pompiers intercommunal



La Sionge

La commission du Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de la Sionge tient à remercier vivement Monsieur Marc Sudan pour le temps qu'il a consacré au service du feu de nos trois communes au travers des nombreuses charges et responsabilités qu'il a assumées au cours de son mandat.

Nous relevons également l'excellente collaboration avec la commission et sa disponibilité depuis sa nomination en 2018. Nous lui en sommes très reconnaissants.



M. Antoine Rouiller, M. Michel Crausaz et M. Alessio Pasini

INTER-SOCIÉTÉS DE VAULRUZ

Programme 2021-2022

Dates	Manifestations	Organisateurs
4 décembre 2021	Tournée du Grand Saint-Nicolas	Société de Jeunesse
10 décembre 2021	Fenêtre de l'avent à l'édilité	Société de Jeunesse
12 décembre 2021	Aubade de Noël avec le chœur Atta'Chant 17h, Cour du Château	Chœur-mixte « L'Harmonie »
19 décembre 2021	Concert de Noël « Fanfare & Orgue » 17h, Eglise	Société de musique « L'Alpée »
9 janvier 2022	Fête des Rois au Château	Chœur-mixte « L'Harmonie »
22 janvier 2022	Dîner des aînés	Société de Jeunesse
28-29 janvier 2022	Concerts annuels 20h, Halle de gym	Société de musique « L'Alpée »
5 mars 2022	Souper de soutien Halle de gym	Société de musique « L'Alpée »
28, 29, 30 avril + 1 ^{er} mai 2022	Tournée du 1 ^{er} mai	Société de Jeunesse
12-15 mai 2022	37 ^{ème} giron des musiques gruériennes Le Pâquier	Société de musique « L'Alpée »
15 juin 2022	Concert d'été itinérant	Société de musique « L'Alpée »
29-30-31 juillet + 1 ^{er} août 2022	Scherwoodiennes et fête nationale	Société de Jeunesse

En raison de la situation sanitaire actuelle, aucun loto n'aura lieu à Vulruz durant la saison 2021-2022.

De plus, l'organisation des manifestations ci-dessus est sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur au moment de leurs tenues.

Réduction des primes d'assurance-maladie

■ GÉNÉRALITÉS

L'Etat accorde des subsides destinés à la réduction des primes d'assurance-maladie. Pour 2022, ces subsides sont octroyés selon les dispositions de la loi du 24 novembre 1995 d'application de la loi fédérale sur l'assurance-maladie et de l'ordonnance du Conseil d'Etat du 8 novembre 2011 concernant la réduction des primes d'assurance-maladie (ORP).

■ QUI A DROIT À UNE RÉDUCTION DE PRIMES ?

Les assurés ou les familles dont le revenu déterminant n'atteint pas les limites ci-après ont droit à une réduction de primes (le cas échéant, également pour leur conjoint et leur(s) enfant(s) à charge) :

	Célibataire / Divorcé(e) Veuf(ve) / Séparé(e)	Couple marié
Sans enfant à charge	CHF 36'000.00	CHF 63'000.00
1 enfant à charge	CHF 57'400.00	CHF 77'000.00
2 enfants à charge	CHF 71'400.00	CHF 91'000.00
3 enfants à charge	CHF 85'400.00	CHF 105'000.00
4 enfants à charge	CHF 99'400.00	CHF 119'000.00
5 enfants à charge	CHF 113'400.00	CHF 133'000.00
6 enfants à charge	CHF 127'400.00	CHF 147'000.00

■ QUAND ET OÙ FAUT-IL PRÉSENTER LA DEMANDE ?

Le formulaire "Demande de réduction des primes" doit être complété, signé et adressé à la Caisse cantonale de compensation du canton de Fribourg et accompagné des documents requis pour l'examen du droit. **La demande de réduction des primes doit être présentée au plus tard le 31 août 2022.** La Caisse AVS n'entre pas en matière pour les demandes présentées après cette échéance.

■ APPRENTIS ET ÉTUDIANTS

En principe, les apprentis et les étudiants qui n'ont pas 25 ans révolus ne présentent pas leur propre demande. Ils doivent être mentionnés en tant qu'enfant à charge dans la requête déposée par leurs parents.

■ RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1/ Case postale 176 / 1762 Givisiez / 026 305 52 52

Toutes les informations complémentaires et les formulaires de demande peuvent être obtenus sur le site de la caisse de compensation du canton de fribourg : www.caisseavsfr.ch ou auprès de l'administration communale. Dans le doute, n'hésitez pas à faire la demande ! L'administration communale se tient volontiers à votre disposition pour vous aider.

A

PROPTIQUE

DOMICILE

Services à domicile

Examens de vue
Choix de lunettes
Livraisons des lunettes
Réglages
Réparations

Plus de 20 ans d'expérience



Prix très compétitifs
Service personnalisé
Grand choix de lunettes
Une seule personne de référence

Frais de déplacements offerts

Boutique à Vuadens

PrOptique vous reçoit aussi à sa boutique

Rue du Bugnon 22
1628 Vuadens

Sur rendez-vous

Grande place de parc



PrOptique

Jérôme Levrat

Maître opticien diplômé

076 587 16 71

www.proptique.ch

info@proptique.ch

Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60

1627 Vaulruz

026/919.55.44

Céline Vial

Patricia Uldry

Marie Bulliard



L'Artisan boucher
RICHARD DEMIERRE



Pour les Fêtes de fin d'année la Boucherie vous propose :

« La Valaisanne » et son bouillon
La chinoise // la bressane
La bourguignonne //La plancha...
« viandes à choix »
Les Volailles :
Dinde Chapon et canard
Entiers ou semi-désossés
Farces à choix
Les Viandes en croûte :
Bœuf « Welligthon »
Mignon de porc..ou de veau
Foie gras « maison »
Pâté en croûte et terrines
Pour une idée cadeaux :
Coffrets, paniers, planchettes
« avec des produits du coin »

Horaire de décembre :

Lundi 20 Mardi 21 Mercredi 22 8h00-18h00
Jeudi 23 : Fermé « pour mieux préparer vos commandes »
Vendredi 24 : 8h00-14h00
Samedi 25 : Fermé
Dimanche 26: Fermé
Lundi 27 : 8h00-18h00
Mardi 28 : 8h00-18h00
Mercredi 29 : 8h00-12h00
Jeudi 30 : 8h00-18h00
Vendredi 31: 8h00-12h00

1^{er} janvier 2022 au 9 janvier 2022 : Fermé

La mode qui réunit Elle & Lui



Boutique Piccadilly
Chantal Gremaud
Avenue de la Gare 1
1630 Bulle

026 912 00 13
www.piccadillymode.ch

A la recherche d'un petit job ?

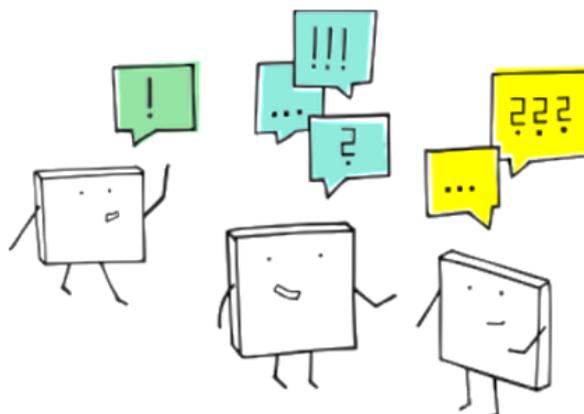
Le conseil des parents de Sâles-Vaulruz souhaite mettre en relation des personnes désireuses d'aider les élèves de nos villages et des parents à la recherche d'un appui scolaire pour leur enfant.

Vous avez des aptitudes pédagogiques, la capacité à mettre en confiance, un intérêt pour l'enseignement et de la patience alors annoncez-vous via notre adresse mail : conseildesparents@sales.ch.

Votre travail consistera, selon vos capacités et votre formation à aider un ou plusieurs enfants en assurant la révision des connaissances transmises à l'école et/ou un soutien aux devoirs.

Vos coordonnées seront publiées sur le site internet de l'école afin de permettre aux parents de prendre contact avec vous.

Le conseil des parents
conseildesparents@sales.ch





Tél. 026 913 83 13
Fax 026 913 83 14

Magasin ouvert 7j/7j
de 7h30 à 11h30 et de 17h à 19h

Chère clientèle,

Afin de clôturer cette année 2021 sur une note gourmande, nous vous proposons :

Du 1^{er} au 12 décembre
rabais de **20%** sur nos fondues maison
moitié-moitié ou pure Vacherin

Pour les Fêtes de fin d'année, apéritifs ou cadeaux, pensez à nos divers paniers gourmands, bons cadeaux et plateaux de fromages !

Dès le 18 décembre, venez découvrir l'assortiment de Fête, plus de 12 nouveaux fromages d'exception sélectionnés pour la circonstance !

Nos horaires de fin d'année

		Matin	Soir
Fêtes de Noël	24 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	25 décembre	Fermé	Fermé
Nouvel-an	31 décembre	7h30 – 11h30	Fermé
	1 ^{er} janvier	Fermé	Fermé

Nous vous souhaitons de belles Fêtes de fin d'année ainsi qu'une excellente année 2021 !

Merci de votre fidélité !

Fam. Philippe & Caroline Favre-Jaquet
& son personnel

Le Corps des Sapeurs-Pompiers intercommunal de La Sionge se mobilise en faveur du Téléthon Suisse sur ses trois Communes. Vous pourrez aller à la rencontre des sapeurs-pompiers :

- à Vaulruz lors de la vente de sapins de Noël **le vendredi 3 décembre** (peluches uniquement) ;
- à Sâles sur la place de l'Eglise **le samedi 4 décembre de 8h30 à 12h00** ;
- à Vuadens sur la place de la Coop **le samedi 4 décembre de 8h00 à 15h00**.



Vous y trouverez du vin chaud, du thé, des minérales, des préparations salées et sucrées ainsi que la peluche mascotte du téléthon 2021 « Jules ».

Tous les fonds récoltés seront reversés à la Fondation Téléthon Suisse qui soutient la recherche médicale pour les maladies rares et pour aider les familles touchées par ces mêmes maladies.

Le CSPi La Sionge vous remercie par avance pour votre précieux soutien et se réjouit de vous voir nombreux lors de ces différents événements.

TELETHON 

FONDATION TÉLÉTHON ACTION SUISSE
STIFTUNG TELETHON AKTION SCHWEIZ
FONDAZIONE TELETHON AZIONE SVIZZERA



Feux en plein air : la protection de l'air est l'affaire de tous

Chaque année, à l'automne, **nous observons une augmentation de l'incinération des déchets en plein air. Or, il est important de rappeler que cette pratique est interdite par la loi, tant en forêt, dans les champs que dans les jardins.**

Seule l'incinération de petites quantités de déchets naturels provenant des forêts, des champs et des jardins peut être admise, à la condition que ceux-ci soient suffisamment secs pour ne pas causer de fumée. Ces feux sont toutefois le plus souvent inutiles et leurs émissions constituent une charge pour l'homme et l'environnement. D'une part, ils contribuent de manière non négligeable à la charge en particules fines (PM10 et PM2.5), qui sont à l'origine de troubles respiratoires et de maladies pulmonaires et ils polluent de plus le sol et les eaux. D'autre part, ils créent souvent des nuisances pour la population.

Les services signataires rappellent également que les seules exceptions possibles sont autorisées par :

- le Service des forêts et de la nature pour l'incinération de déchets en forêt sous certaines conditions strictes ;
- le Service phytosanitaire de Grangeneuve en cas de problèmes phytosanitaires.

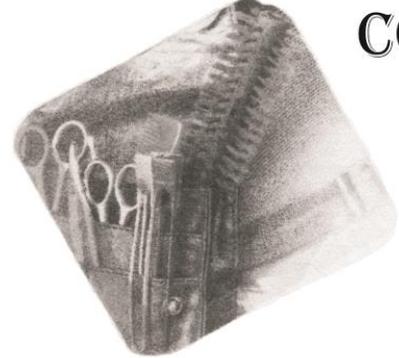


UN RÉSEAU
ENCORE PLUS DENSE
ET EFFICACE

NOUVEAUX HORAIRES ET PRESTATIONS
DÈS LE 12 DÉCEMBRE 2021

Découvrez-les sur tpf.ch/nouveautes

tpf.ch



COIFFURE FLORENCE
Dames Messieurs
Enfants

Oberson Florence
La chapelle
1627 Vaulruz

(sur rendez-vous)
026 / 9131763

L'APICULTURE FORESTIÈRE ANCESTRALE

Les autorités apicoles édictent des pratiques qui rendent les abeilles dépendantes ... de ces pratiques.

Lutter contre les maladies et les parasites des abeilles en utilisant des produits chimiques comme les acides formiques ou oxaliques peut protéger la colonie sur un court terme. Hélas, l'abeille devient de plus en plus dépendante de ce traitement et, par



conséquent, de moins en moins capable de produire des anticorps. Son système immunitaire se fragilise peu à peu. La colonie, voir l'espèce, s'affaiblit et peut donc devenir la cible de nouvelles maladies.

Il en va de même pour la lutte contre **le varroa**. Savez-vous que le varroa a un ennemi naturel ? Savez-vous que cet ennemi se trouve entre autres dans les granges ? Le «pseudo scorpion» se régale avec le varroa. Ce petit film vous en dira plus sur son habitat (<https://youtu.be/gYwwnekYdPc>).

Les abeilles vivant de manière indépendante dans la nature ou les abeilles non conditionnées par la production effrénée du miel ont aussi le moyen de se défendre contre le varroa par un autre moyen : le « **grooming** » ou toilettage qui consiste, pour une

abeille, à s'occuper de ses congénères pour un soin, un nettoyage des parties inaccessibles comme, par exemple, le dos. Ce faisant, si un varroa se trouve sur le dos, il sera détruit et l'abeille libérée. Vous allez me dire que cela paraît trop simple, voire simpliste. C'est pourtant la stricte vérité. En observant une colonie, en la filmant, on découvre que certaines abeilles ont un comportement signalant ce besoin d'attention. L'une de ses voisines, s'en apercevant, se rend auprès d'elle et prend soin d'elle.

Cette introduction est destinée à vous montrer que l'observation du comportement des abeilles peut mener à la découverte de solutions plus adaptées, plus respectueuses pour la communauté apicole.

Un autre élément avant de vous présenter les alternatives proposées par l'association suisse FREETHEBEEES. Savez-vous que dans les années 1950, une colonie d'abeilles produisait de **5 kilos de miel** par an. Actuellement, on parle d'une moyenne de 20 kilos, donc 4 fois plus. La production laitière a, elle, seulement doublé pendant la même période. Pensez-y quand vous mangez du miel!

Petit rappel historique : l'abeille, descendant d'une espèce de guêpe carnivore, est apparue sur terre il y a environ 30 millions d'années. Si elle a survécu, en se développant, c'est bien grâce à sa faculté d'adaptation. Ce n'est hélas plus le cas actuellement, à cause de l'interventionnisme

de l'homme et des méthodes d'apiculture intensive.

FREETHEBEES s'est donné pour mission de faciliter la vie des abeilles mellifères dans la nature afin de leur permettre de vivre sans intervention



humaine. Nous souhaitons ainsi lui permettre de recréer un système immunitaire sain et donc de pouvoir affronter les maladies, parasites actuels et futurs.

Il existe malheureusement très peu de **cavités naturelles** dans nos forêts. On ne trouve quasiment plus de vieux arbres, malgré leur importance pour l'écosystème. Les cavités sont nécessaires à de nombreuses espèces et communautés d'espèces dignes de protection dont, parmi elles, l'abeille mellifère sauvage ; elles leur servent de refuge, de lieu de reproduction, d'hibernation ou d'alimentation.

Depuis 2014, FREETHEBEES a développé des compétences uniques dans la création, la distribution et le fonctionnement de ces cavités ou répliques de cavités d'arbres et joue, en Europe, un rôle de pionnier dans ce domaine.

L'un de nos projets a pour objectif de créer ou d'installer **335 cavités dans les arbres d'ici fin 2023**. Nous organisons des cours, avec l'appui de spécialistes polonais, pour former des personnes à la création de cavités dans des troncs coupés ou des arbres vivants.

Un cours a été organisé en octobre dans les forêts de Vaulruz. Une quinzaine de personnes ont appris les gestes nécessaires à cette création.



3 cavités ont également été creusées dans des arbres vivants, arbres qui ont une espérance de vie de plus de 100 ans.

Vous trouverez plus d'informations sur nos projets sur notre site : freethebees.ch/language/fr/projets.

André Dunand,
président de FREETHEBEES

"Le désir de guérir est le mi-chemin de la guérison"

... Ainsi, la psychosomatique des maladies se dévoile et nous aide à comprendre et soigner celles-ci, tout en levant les blocages ...

Souhaitez-vous en savoir plus et découvrir d'autres activités au sein d'EssenCiel et Pur ? C'est avec plaisir que je vous accueille :

www.essencieletpur.com

... Belles Fêtes de fin d'année à vous, prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers ... VIBREZ et soyez heureux ...

Franceline Bussard
Naturo-Énergéticienne
Rue des Molettes 24
1627 vaulruz





**Accueille les enfants dès 3 ans
Inscriptions aussi possibles en janvier
Informations disponibles sur :
www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil/**

Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année quelque peu particulière, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent de belles fêtes et adressent à toutes et à tous leurs vœux les meilleurs pour une année 2022 pleine d'humanité, de joie et de bonheur !

Le Conseil communal saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la Commune, au travers de mandats au sein des différentes commissions notamment. Merci pour la qualité de leur engagement et leur excellente collaboration.



CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2022
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
Broc	Foyer "La Rose des Vents" Rue Nestlé 5 rez-de-chaussée	Le 2 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		10 janvier	14 février	14 mars
		11 avril	9 mai	13 juin
		11 juillet	8 août	12 septembre
		10 octobre	14 novembre	12 décembre
Bulle	Centre de puériculture Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée	Sur rendez-vous, tous les jours de la semaine		
Châtel-sur-Montsalvens	Salle communale Au Village 2 rez-de-chaussée	Le 2 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		11 janvier	8 février	8 mars
		12 avril	10 mai	14 juin
		12 juillet	9 août	13 septembre
		11 octobre	8 novembre	13 décembre
Marsens	EMS Humilimont Rte d'Humilimont 60	Le 4 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		26 janvier	23 février	23 mars
		27 avril	25 mai	22 juin
		27 juillet	24 août	28 septembre
		26 octobre	23 novembre	28 décembre annulée
Le Pâquier	Route de l'Eglise 8 Bibliothèque rez-de-chaussée	Le 3 ^{ème} mardi du mois, l'après-midi		
		18 janvier	15 février	15 mars
		19 avril	17 mai	21 juin
		19 juillet	16 août	20 septembre
		18 octobre	15 novembre	20 décembre annulée
Rendez-vous de l'éducation Chaque 1er mercredi du mois				

CALENDRIER DES CONSULTATIONS 2022
PUERICULTURE ET CONSULTATIONS PARENTS-ENFANTS
District de la Gruyère

Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous, tél. no. 026/347.38.83

Lieu	Adresse	Dates et fréquence		
La Roche	Foyer St-Joseph Rte de Fribourg 54 rez-de-chaussée	Le 3 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		17 janvier	21 février	21 mars
		18 avril annulée	16 mai	20 juin
		18 juillet	15 août annulée	19 septembre
		17 octobre	21 novembre	19 décembre
Sâles	Nutripassion Route de la Joretta 23 sous-sol	Le 3 ^{ème} mercredi du mois, l'après-midi		
		19 janvier	16 février	16 mars
		20 avril	18 mai	15 juin
		20 juillet	17 août	21 septembre
		19 octobre	16 novembre	21 décembre
Villars-sous-Mont	Home de la Vallée de l'Intyamon Rte de l'Intyamon 117 1 ^{er} étage	Le 4 ^{ème} lundi du mois, l'après-midi		
		24 janvier	28 février	28 mars
		25 avril	23 mai	27 juin
		25 juillet	22 août	26 septembre
		24 octobre	28 novembre	26 décembre annulée
Rendez-vous de l'éducation		Plus d'informations ?		
Bulle, Rue de la Sionge 67 rez-de-chaussée				
Chaque 1er mercredi du mois de 9h00 à 11h00				
		Tél. 026/347.38.83		

Ateliers-échanges petite enfance

Janvier à juin **2022**

Gratuit | Enfants bienvenus
COVID-19: places limitées, inscription conseillée



Lieux et dates

Centre de puériculture
de la Gruyère
Rue de la Sionge 67
1630 Bulle

Centre de puériculture
de la Sarine-Campagne
Avry-Bourg 2
1754 Avry

Centre de puériculture
de la Broye
Rue St-Laurent 5
1470 Estavayer

Thèmes | 1^{er} semestre 2022

Rendez-vous de l'éducation

Joie, frustration, peur & colère.

Comment accompagner mon enfant dans ses différentes émotions.

En collaboration avec Education Familiale.

Pour parents et enfants de 1 à 4 ans

DE FÉVRIER À JUIN

Premier
mercredi
du mois

De 9h à 11h

Premier
jeudi
du mois

De 9h à 11h

Premier
mardi
du mois

De 9h à 11h

1-2-3... Ecole!

Puis-je aider mon enfant à préparer son entrée en 1H?

Futurs petits élèves... Ensemble réfléchissons...

En collaboration avec Julie Beney Chardonnens d'EcolePlus

Pour parents et enfants de 3 à 4 ans

JANVIER

Mercredi 12

De 9h30 à 11h

Jeudi 20

De 9h30 à 11h

Vendredi 28

De 9h30 à 11h

J'allaite mon bébé...

Est-ce toujours si simple et naturel? Echanges entre parents et professionnelles sur notre vécu, nos doutes et questionnements.

En collaboration avec Chantal Dévaud, consultante en lactation

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

FÉVRIER

Mardi 22

De 9h30 à 11h

Vendredi 11

De 9h30 à 11h

Mercredi 16

De 9h30 à 11h

Lecture d'étiquettes et sucres cachés

Comment orienter mon choix et évaluer la qualité des produits que je donne à mon enfant? Qu'est-ce que le nutri-score?

En collaboration avec une diététicienne de manger-bouger-fr.ch

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

MARS

Jeudi 17

De 9h30 à 11h

Mardi 15

De 9h30 à 11h

Lundi 14

De 9h30 à 11h

A la découverte de l'imaginaire et du langage

Atelier lectures et contes pour enfants avec vos bibliothèques régionales.

En collaboration avec les bibliothèques de Hauteville, Avry et de la Broye fribourgeoise.

Pour parents et enfants de 0 à 4 ans

AVRIL

Vendredi 1^{er}

De 9h30 à 11h

Mercredi 13

De 9h30 à 11h

Jeudi 7

De 9h30 à 11h

Yoga parent-enfant

Postures vitalisantes, détente profonde et respirations calmantes... les outils pour le bien-être de toute la famille.

En collaboration avec YOGA So-Ham, Marilyn Decrey

Pour parents et enfants de 2 à 4 ans

MAI

Jeudi 12

De 9h30 à 11h

Mardi 3

De 9h30 à 11h

Mercredi 25

De 9h30 à 11h

Initiation au massage de bébé

Découvrons des mouvements qui mènent à la détente et qui renforcent le lien d'attachement. (Amener deux linges de bain)

Atelier animé par une instrutrice en massage bébé.

Pour parents et bébés de 0 à 1 an

JUIN

Mercredi 8

De 9h30 à 11h

Lundi 20

De 9h30 à 11h

Mardi 28

De 9h30 à 11h



Permanence petite-enfance à l'Espace Famille à Bulle (Rte de la Pâla 137a).

Les 11.01.22 / 8.02.22 / 8.03.22 / 12.04.22 / 10.05.22 / 14.06.22.

Nos ateliers-échanges sont un lieu de rencontre entre parents et sont co-animés par des infirmières-puéricultrices et des experts du domaine.

puericulture@croix-rouge-fr.ch
026 347 38 83

CONCERT ANNUEL L'ALPEE DE VAULRUZ

**Direction
Gauthier Dupertuis**

**Direction des tambours
Emilie Pittet**

Vendredi 28 janvier 2022

Samedi 29 janvier 2022

avec la participation de L'Alpée Junior

20h00 halle de gym Vaulruz

Certificat COVID

Bar et ambiance



Deuxième partie spectacle, Mowgli et la Meute des Loups